

Brûler les forêts pour des chiffres

Ballast

27 octobre 2018

Témoignage inédit | Ballast

Des salariés de l'Office national des forêts (ONF) organisent, depuis le mois de septembre 2018, des marches à travers toute la France pour dénoncer leur privatisation. Celles-ci ont convergé jeudi dernier à la forêt de Tronçais, chênaie emblématique plantée au XVII^e siècle. L'occasion pour les militants d'expliquer au plus grand nombre dans quel gouffre se précipite la gestion des forêts publiques françaises. Nous avons rencontré Patrice Martin, forestier aux confins du Jura et de la Saône-et-Loire, secrétaire national au SNUPFEN, le syndicat majoritaire de l'ONF : récit d'une passion et d'une lutte.



Il y a une souffrance palpable chez les forestiers. Le chiffre de 50 suicides dans la profession en 10 ans est souvent entendu : en proportion, c'est plus qu'à France Télécom. C'est lié à une souffrance éthique. Quand on arrive à l'ONF, en général, c'est par conviction. Donc on a demandé un audit : tous les indicateurs étaient dans le rouge ! Ce qui est amusant — façon de parler —, c'est que les réponses étaient catégorisées selon la hiérarchie. Les cadres étaient plutôt épanouis, mais les techniciens étaient dans le rouge, voire dans le

noir... Il y a eu un schéma organisationnel, mais rien n'a été fait. On continue de faire tout ce qui a généré cette souffrance éthique. Beaucoup de personnel est désabusé. Il y



a d'ailleurs une forme de radicalisation : on essaie de la canaliser, mais c'est latent... Au fondement, le forestier est attaché à sa forêt : c'est complètement abusif, et même si elle ne lui appartient pas, c'est sa forêt. C'est une relation passionnelle. On lui confie une forêt, c'est un héritage. Il n'est qu'un maillon de la chaîne, il devra la donner dans le même état à ses successeurs. Lui, il n'est là que pour 40 ans. S'il y a une tempête dans une forêt où il travaille, le forestier sera dévasté : la forêt, c'est une personne qui fait partie de sa famille. Ce que nous dicte la forêt nous conditionne.

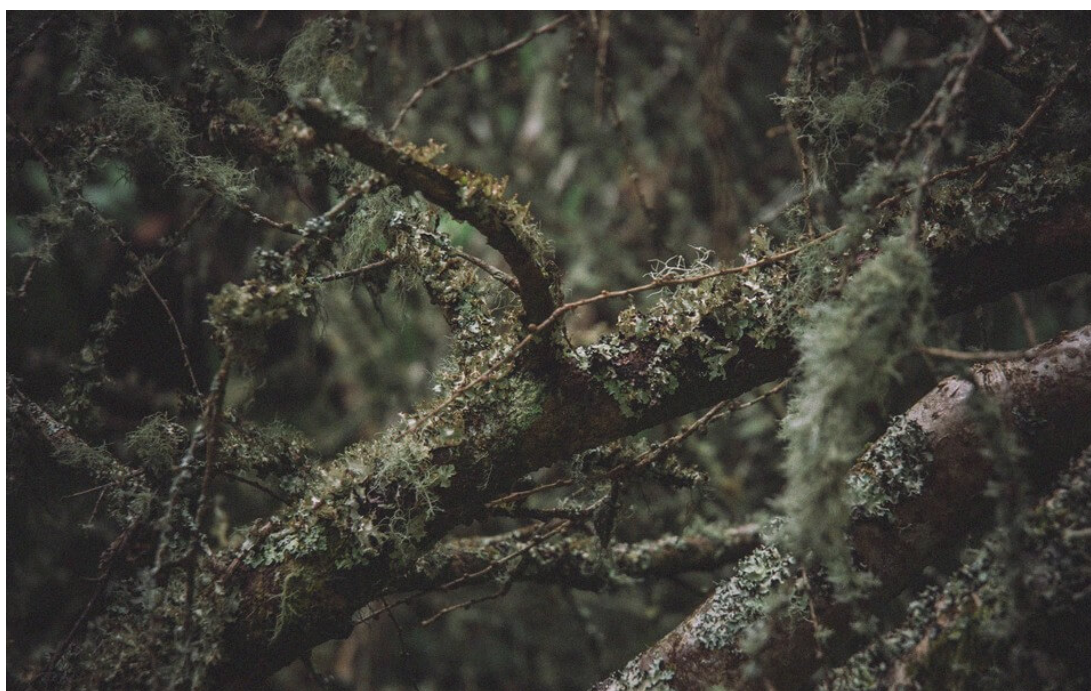
« Le forestier est attaché à sa forêt : c'est complètement abusif, et même si elle ne lui appartient pas, c'est sa forêt. »

Les directives, alors, on s'en fout un peu. C'est notre employeur qui nous paie, il faut bien lui rendre des comptes... mais ces directives, et les objectifs qu'on nous donne, sont complètement en contradiction avec ce que la forêt nous demande de faire ! Moi, je suis technicien forestier à l'ONF sur le triage de Cuiseaux, en Saône-et-Loire. Mon rôle est celui d'un agent patrimonial : je suis responsable d'un secteur forestier donné, le triage — la plus petite subdivision administrative d'une forêt, en charge d'un garde forestier. Ça regroupe neuf forêts communales, soit environ 1 500 hectares. Que je gère seul. On est des généralistes, à l'ONF : on s'occupe de tout ce qui se passe en forêt. Ça va du marquage des coupes — le **martelage** — aux inventaires, en passant par des études préalables pour faire des aménagements forestiers — c'est-à-dire des plans de gestion à 20 ans (sachant que 20 ans, c'est du moyen terme, juste une étape) —, la surveillance, le suivi des travaux, des exploitations, des **affouages**. Ou encore la police de l'environnement. On est assermentés et armés : on s'occupe des infractions forestières, de l'environnement, de la chasse. Je suis rentré en 2000 à l'ONF. Une question de parcours. Après trois tentatives, j'ai fini par avoir le concours. J'étais super content, j'en rêvais depuis que j'avais 10 ans ! Mais après deux ans, j'ai tout de suite fait la gueule : d'où mon implication dans le SNUPFEN.

Le syndicalisme, j'ai découvert petit à petit. J'allais aux manifs, je m'impliquais d'abord comme adhérent. Puis je me suis rapidement retrouvé élu au comité technique territorial. Le comité technique regroupe les représentants des personnels et la direction. Avant, il était paritaire ; aujourd'hui, ce n'est plus le cas. La direction décide et les syndicats ne peuvent qu'approuver. Je suis secrétaire national. Les secrétaires régionaux, eux, constituent en quelque sorte le parlement — on essaie de fonctionner comme une démocratie se devrait de le faire. Le syndicat d'où est issu SNUPFEN-SOLIDAIRES a été créé en 1965, suite à la première grande attaque gouvernementale contre la gestion publique des forêts, à savoir la loi Pisani, du nom du ministre de



l'Agriculture de l'époque. Cette loi, pondue en 1964, visait à abolir l'administration des Eaux et Forêts. Cette administration est l'une des plus vieilles de France avec les finances : ça remonte à Philippe Le Bel, une longue histoire ! Elle est donc dissoute et scindée en différents organismes, dont l'ONF qui, cette fois, a un statut d'établissement public à caractère industriel et commercial — avec tout ce que ces mots supposent : l'instauration du privé dans le recrutement et les activités commerciales. Les travailleurs de la forêt ont tout de suite compris que c'était le début de la privatisation. Face à ce danger, tout le monde s'est uni — les forestiers, les ingénieurs — pour créer un syndicat unitaire affilié à la CFDT, ancêtre du SNUPFEN. Le premier combat visait à garder un statut dérogatoire, ce qui signifie que l'on peut, voire qu'on doit, sur des missions de service public, recruter des fonctionnaires¹. Si ce statut a été sauvé à ce moment-là, on a depuis subi des attaques répétées, par vagues, contre la gestion publique des forêts. Et ce jusqu'en 2002. Là, ce qui s'est appelé le plan pour l'Office a lancé l'assaut final : une réforme permanente, avec un management par objectifs, une démarche qualité, une certification faite par un cabinet ministériel qui a tous les aspects d'une direction d'entreprise... On retrouve les mêmes appellations chez Renault qu'à l'ONF, avec une industrialisation à outrance, totalement inadaptée. Depuis, on n'a de cesse de supprimer des postes et de se concentrer sur les missions commerciales, au détriment des missions de service public.



□ Maya Mihindou □



La gestion privée fragmente les missions. La forêt, il faut la considérer dans son entièreté. Il y a bien sûr des différences régionales, avec des forêts au statut particulier : la forêt méditerranéenne, par exemple, est clairement une forêt de protection — elle est très utile sur le plan environnemental et peu exploitable. On jouit de la forêt, partout sur le territoire, d'un ensemble de services, au premier rang desquels les services environnementaux : filtration de l'air et de l'eau, accueil de la biodiversité, captation du carbone... Et pour qu'ils perdurent, il ne faut pas faire grand-chose : protéger la forêt. On peut en tirer un peu de profit, on n'est pas obligés de la mettre sous cloche, mais il reste très important d'avoir des forêts de protection intégrale : ça permet d'avoir des modèles d'évolution naturelle et de pouvoir les observer. Pour connaître l'état d'une forêt laissée à elle-même, il faudrait avoir un retour d'expérience. On ne sait pas ce qu'est une vieille forêt en France, on n'en a pas ! Les grands prédateurs, ours et loups, on les trouve dans des forêts où la main de l'Homme n'a jamais mis les pieds, si j'ose dire. C'est du bon sens ! Si tu as des superprédateurs, il y a aussi toute la pyramide en dessous : une biodiversité des essences, des espèces... Plus tu les laisses tranquilles, plus la faune et la flore seront riches. Cette protection, on peut la mener dans toute forêt : on peut faire des îlots de vieillissement. Dans ces îlots, on ne touche à rien : on va laisser grossir les arbres, on va les laisser dépérir, devenir *sénescents*, puis se décomposer. Et on va les observer !

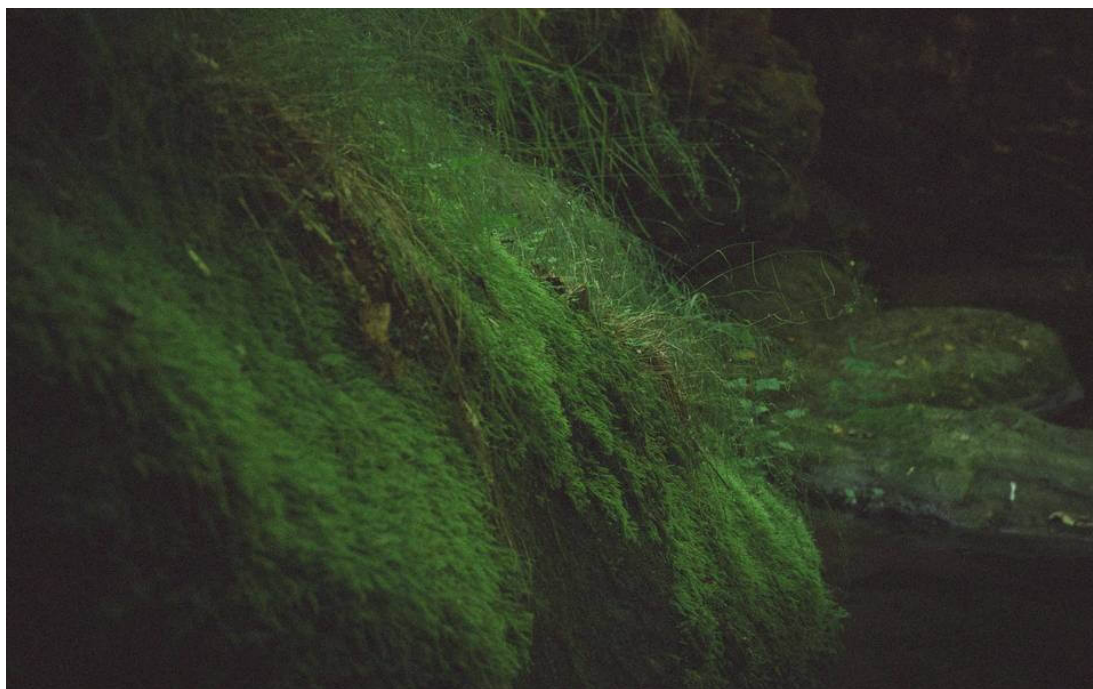
« On plante des alignements d'arbres identiques, on transforme la forêt en usine à bois pour répondre à la demande industrielle. C'est une hérésie. »

Il est sorti un documentaire, *Le Temps des forêts* : dans un entretien, son réalisateur fait référence aux lobbies de l'industrie du bois, qui arguent qu'il y a la forêt *industrielle* et la forêt *de loisir*. C'est une conception très américaine, où il y a des forêts qui sont mises sous cloche et tout le reste est une usine à bois... Des gros engins, du monospécifique², des pesticides, tout ça pour satisfaire l'industrie avec des produits homogènes : c'est la forêt qui doit s'adapter à l'appareil industriel. On est complètement dans cette dérive-là. L'approche de la gestion forestière française, c'est de cumuler trois dimensions : la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public — les cueilleurs de champignons, les promeneurs, les chasseurs... On doit concilier tout ça. Mais on passe du peuplement mélangé de feuillus (un mélange bon pour la résilience, ce qui n'est pas négligeable avec le changement climatique et par rapport aux attaques parasitaires) à des peuplements monospécifiques, bien souvent de résineux. Et là, dès qu'un agent pathogène arrive, c'est la catastrophe. Dans un peuplement mélangé, il y



aura toujours des *scolytes* ou des bestioles comme ça, mais si quelques arbres sont touchés, d'autres essences ne le seront pas. Dans les forêts monospécifiques, c'est comme un champ de maïs : on plante des alignements d'arbres identiques, on transforme la forêt en usine à bois pour répondre à la demande industrielle. C'est une hérésie. On nous demande des produits calibrés selon les standards actuels. Mais on va récolter dans 40 ans, ce qui en soi est aussi une hérésie — on est bien loin de la durée de survie des arbres. Et quel sera le marché à ce moment-là ? On n'en sait rien. En adaptant les essences aux stations forestières³ et en les mélangeant, on arrive à optimiser la production de bois d'œuvre tout en faisant quelque chose d'hétérogène, bon pour la diversité. Aujourd'hui, on voudrait quelque chose de standardisé, d'homogène.

Industrialiser une forêt comme ça, même ceux qui n'y connaissent pas grand-chose commencent à le voir. Quand tu as des jolies forêts de feuillus qui deviennent des champs de pin douglas⁴, et après exploitation, des champs de ruine, ça se voit ! Le gros enjeu pour les instances dirigeantes est de faire accepter ces schémas directeurs. Le futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne⁵, le label « Forêt d'exception »⁶, ce sont des paravents : 1 % de forêts sous cloche, si possible en montagne car c'est plus difficile à exploiter, et le reste on peut y aller ! Le Parc national est là pour ça. Pour le label « Forêt d'exception », c'est la même chose : il montre une gestion exemplaire, ce sont des forêts magnifiques... Et à côté, on coupe tout. Pourquoi pas des forêts d'exception partout ? C'est le débat qu'on a au sein l'ONF entre protection de la biodiversité *ordinaire* et de la biodiversité *extraordinaire*. Laquelle est laquelle ? Il y a la biodiversité, c'est tout : il n'y a pas d'exceptionnalité. C'est un peu comme la réserve de Port-Cros en Méditerranée, où on protège un espace en laissant des boues rouges se déverser à côté — et un président de la République faire du jet-ski dans l'aire protégée.



□ Maya Mihindou □

En Allemagne, il y a cinq fois plus de forestiers qu'en France ! Pourtant, la loi française prévoit une compensation qui anticipe le fait que la gestion coûte plus cher que les bénéfices. C'est normal : la fonction publique n'a pas vocation à être rentable. Sauf que le versement compensateur est en baisse constante et, désormais, on transfère des fonds pour les retraites des fonctionnaires depuis notre budget, ce qui le plombe complètement ! C'est 40 millions, soit le déficit de l'ONF. L'ONF doit assumer des missions de service public sans financement public : c'est impossible. Les directions successives ont essayé de maquiller, en bazardant tout le patrimoine immobilier de l'ONF, en déguisant un peu les comptes, en supprimant des postes... et le déficit structurel reste. L'État souhaite privatiser la gestion des forêts ; pour ça, il faut nous flinguer : c'est-à-dire couler notre budget. Un budget qui ne représente pourtant rien : à côté de ça, il y a 40 milliards de CICE débloqués en pure perte. On a l'expérience pour gérer les forêts de manière viable, mais on est des emmerdeurs : pour les chasseurs, pour les exploitants, pour les gros lobbies industriels...

« Combien de fois des forestiers se sont fait foutre dehors parce que les chasseurs ne comprenaient pas ce qu'ils faisaient là... »

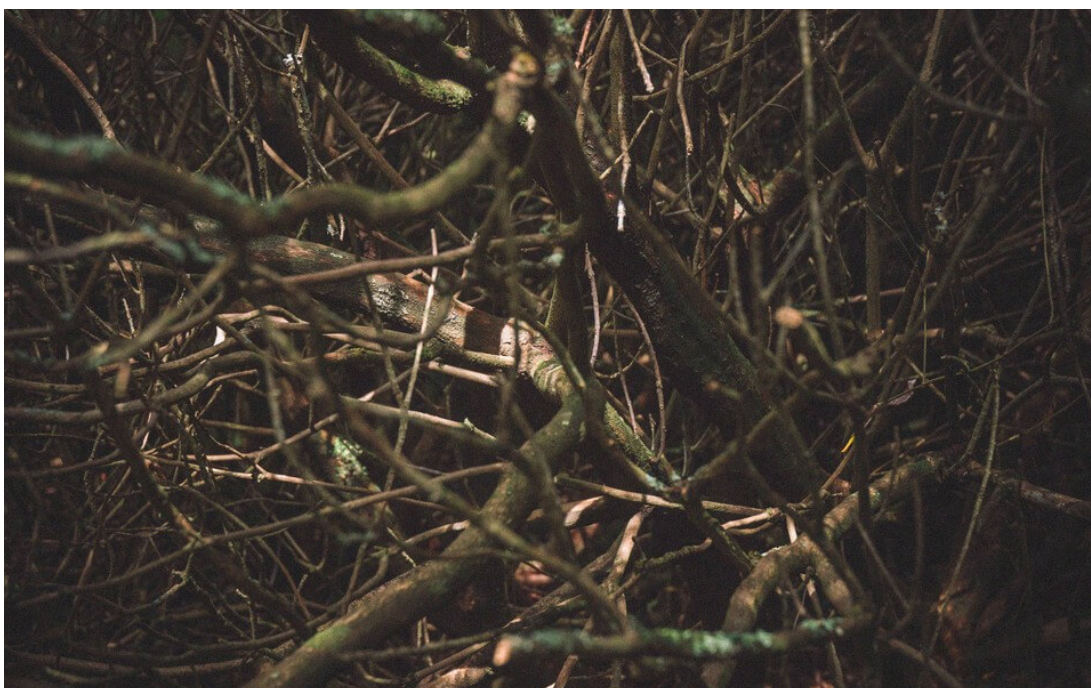
Une expérimentation a lieu en ce moment dans l'Oise — le département de Woerth. Ce



sont les chasseurs qui font la police de l'environnement. Et on sait qu'une « expérimentation », ça devient vite général... Toutes nos missions régaliennes sont en train de passer à la trappe. En 15 ans, on a perdu un quart de nos effectifs. Pourtant, en théorie, le forestier est l'ami des chasseurs... Les cervidés sont des inconvénients pour faire de la sylviculture — dans des exploitations intensives, on en vient à engrillager des parcelles de forêt pour qu'ils ne mangent pas les plans. Les chasseurs, en faisant baisser les seuils, diminuent l'impact des grands gibiers sur les plantations. Et ils sont des clients : le deuxième poste de recettes pour l'ONF, ce sont les chasses domaniales. Il y donc beaucoup de forestiers qui sont pro-chasse ou eux-mêmes chasseurs. Chez les environnementalistes, au SNUPFEN notamment, on est beaucoup plus nuancés. La chasse s'est rendue presque nécessaire du fait des infrastructures humaines, ne serait-ce que pour les routes... S'il y a une explosion de la population de chevreuils, il va automatiquement y avoir une battue administrative pour éviter les accidents. Mais autant que ça soit régulé naturellement. Par exemple, une population de chevreuils dont la démographie explose va dépasser la capacité biotique du milieu, puis la dynamique va complètement s'inverser et passer loin en-dessous de cette capacité — et ainsi de suite. La chasse permet de rester autour de cette limite, sans variations. Sur le plan pratique, celui des individus et des lobbies, c'est autre chose. Si on écoute certains chasseurs, la forêt est à eux, ils devraient faire tout ce qu'ils veulent et où ils veulent ! Combien de fois des forestiers de l'ONF se sont fait foutre dehors parce que les chasseurs ne comprenaient pas ce qu'ils faisaient là... C'est de la folie !

Que doit-on faire, alors ? C'est assez difficile. Il y a l'Histoire : dans la culture des forestiers, il y a un pan militaire. Notre position est contradictoire. Un jour, on va être du côté de la gendarmerie parce qu'un délinquant a laissé un dépôt d'ordures ; le lendemain, en manif', on va être contre les gendarmes. En général, ça ne se passe pas trop mal — du fait de notre fonction. Mais le problème, c'est que les forces de l'ordre obéissent quoi qu'il arrive : on leur dit « Allez-y, gazez et tapez ! » Et ils le font ! Certains avec un malin plaisir. Quand il y a un problème en manif', ce sont les forces de l'ordre qui le créent. La proximité avec les forces de l'ordre s'efface donc. À l'opposé, celle avec les zadistes s'affirmerait-elle ? Là encore, c'est complexe. On est allés à [Bure](#) — toute l'intersyndicale ne participe pas, mais on fait partie de collectifs comme SOS Forêt, avec la CGT Forêt et des associations environnementales. Ça nous permet d'aller au-delà du corporatisme, de développer ces liens, d'élargir au-delà de la forêt. On était au Forum social de Montréal. On est également partenaires de syndicats forestiers africains — là, les problématiques ne sont pas les mêmes, les forestiers se font assassiner par des contrebandiers... On soutient, en France, la lutte contre l'usine à pellets⁷ sur le plateau de Millevaches ; on a fait nos assises nationales de la forêt à Gardanne, à côté d'une

aberrante usine à biomasse — la moitié du bois va venir du Canada ! Ce qui stocke le carbone, c'est le bois d'œuvre, ce sont les meubles... Brûler du bois, ce n'est pas bon. Pourtant, dans le contrat d'objectifs de l'État, il est noté que la biomasse est l'énergie renouvelable la plus prometteuse ! C'est une catastrophe. On va brûler les forêts pour des chiffres. Juste à titre d'exemple : pour obéir aux recommandations énergétiques au niveau européen, si on n'utilisait que la filière bois-énergie, il faudrait brûler toutes les forêts d'Europe...



□ Maya Mihindou □

La forêt publique (25 % de la forêt française et 40 % de la production de bois) est pourtant un bien commun : sa gestion concerne tout le monde. C'est le sens même de notre volonté d'organiser une Grande marche pour la forêt. On a épuisé tous les ressorts politiques auprès de notre direction. Au début, on se demandait : faut-il ébruiter les dérives au sein de l'ONF, au risque de donner une mauvaise image de la gestion publique des forêts ? Mais on a vite vu qu'on avait besoin d'alliés à l'extérieur. On a commencé à prévenir les politiques, les élus, mais ça n'a pas suffi. Les ministères de tutelle — Agriculture et Écologie — ne nous écoutent pas. On a démissionné de toutes les instances parce qu'on ne sert à rien là-bas. Eux, ils sont contents, ils n'ont plus d'emmerdeurs, mais au moins on ne sert plus de caution. On a fait des manifs, mais tout le monde s'en fout. Certains se disent que ce sont des fonctionnaires qui ne font que se plaindre... Quand on fait grève, on n'est pas payés, et il faut faire le boulot derrière



quand même : c'est un cadeau à la direction. L'opinion publique est notre dernière cartouche : c'est d'elle dont on a besoin. Elle peut s'investir et faire pencher, parfois, la balance du bon côté. Le but de la Marche n'est pas tant de marcher ; c'est de communiquer auprès des personnes concernées sans passer nécessairement par les médias. La Marche permet de montrer notre pacifisme, d'aller à la rencontre des élus, de faire des projections et des débats : on ne demande pas une augmentation de salaire — même si ce serait légitime —, c'est vraiment pour la forêt, et pas la nôtre : celle de tous et de nos enfants. C'est un bien universel.

Ces griefs sont très proches de ceux des autres secteurs en danger de nos jours. Si la convergence est présente dans les discours, c'est plus compliqué dans les faits. Pour la Fête à Macron, on a réussi à faire un peu d'interprofessionnel avec les cheminots et les finances publiques. Il y a du corporatisme, et chez nous particulièrement. On a été un corps d'armée ; c'est une grande famille, mais une grande famille qui se regarde le nombril. Si la SNCF tombe, qu'est-ce qu'on pèse derrière ? Il y a eu France Télécom, La Poste... Ils ne sont pas à 10 ans près, nos libéraux ! On connaît les modes de fonctionnement : d'administration à établissement public, d'établissement public à société anonyme. On entend qu'à l'horizon 2020 notre directeur général veut supprimer le statut dérogatoire ; il vient de geler tous les recrutements de fonctionnaires sur deux ans (tout recrutement s'orientera sur du personnel de droit privé). Quand les fonctionnaires ne seront plus capables de remplir leurs missions régaliennes, on se dira « Mais quelle est leur utilité ? ». Et la gestion sera complètement privée.

Photographie de bannière : Maya Mihindou

Portrait en vignette : T. Chassepoux

Rebonds

≡ Lire notre entretien avec François-Xavier Drouet : « [La forêt est un champ de bataille](#) », octobre 2018

≡ Lire notre entretien avec Alessandro Pignocchi : « [Un contre-pouvoir ancré sur un territoire](#) », septembre 2018

≡ Lire notre article « [N'être pas gouvernés](#) », Roméo Bondon, mai 2018

≡ Lire notre entretien avec Jean-Baptiste Vidalou : « [La Nature est un concept qui a fait](#)



faillite », février 2018

≡ Lire notre article « [Bure réenchante la lutte antinucléaire](#) », Gaspard d'Allens, juin 2017

≡ Lire notre entretien avec Marc Ona Essangui : « [Des prédateurs sont à la tête des gouvernements !](#) », décembre 2016

1. Nda : Chaque fois que les écoles fournissent des personnes diplômées correspondant à des emplois, ces derniers font partie de la fonction publique. Il y a tout de même une dérogation pour certains types de métiers : un géographe ou un informaticien, des savoirs spécifiques que l'on n'acquiert pas en école forestière.[↔]
2. Exploitation d'une seule essence d'arbre.[↔]
3. Une station forestière est un raffinement de la notion de milieu par les forestiers, caractérisant une étendue de terrain homogène sur les plans du climat, du relief, du sol et de la végétation spontanée.[↔]
4. Essence importée d'Amérique du Nord pour sa croissance rapide, le pin douglas a été largement utilisé dans les reboisement des massifs de moyenne montagne au XX^e siècle en cultures monospécifiques.[↔]
5. Onzième Parc national, ce sera le premier parc de plaine. Les 10 autres sont montagnards (Vanoise, Écrins, Mercantour, Pyrénées, Cévennes), Maritimes (Port-Cros, Calanques) ou en Outre-Mer (Guyanne, Réunion, Guadeloupe). Un Parc national se caractérise par une zone cœur centrale imposée et protégée, et une aire d'adhésion périphérique, à la protection plus lâche.[↔]
6. Label délivré par l'ONF depuis 2008 sur des forêts emblématiques d'une gestion durable et aux caractéristiques remarquables. Parmi elles, la chênaie de Tronçais, où a pris fin la Marche pour la forêt organisée par l'intersyndicale de l'ONF.[↔]
7. Granulés de bois utilisé pour le chauffage, fabriqués en principe à partir de résidus de bois — souches, bois mort... mais aussi à partir de bois importé à bas coût.[↔]